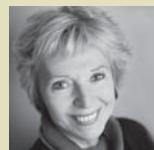




PRÉSIDENT DU CONSEIL
Roch L. Dubé
Président
Bell Alliant, Québec et Ontario
Montréal



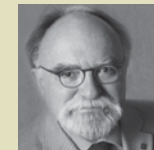
PRÉSIDENT SORTANT DE CHARGE
Richard Côté
Vice-président
Direction financement des grandes
Entreprises, Québec
BMO Banque de Montréal
Montréal



PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE
Françoise Bertrand
Fédération des chambres
de commerce du Québec
Montréal



PREMIER VICE-PRÉSIDENT
Richard Payette
Président et chef de la direction
Raymond Chabot Grant Thornton
Montréal



VICE-PRÉSIDENT
Pierre Després
Vice-président, Affaires
publiques et gouvernementales
Alcoa Itée
Montréal



VICE-PRÉSIDENT
Louis Bernier
Avocat associé
Fasken Martineau DuMoulin
Montréal



VICE-PRÉSIDENTE
Marie-Huguette Cormier
Vice-présidente principale aux
Communications stratégiques
et aux affaires de la direction
Mouvement des caisses
Desjardins
Montréal



VICE-PRÉSIDENTE
Marinella Ermacora
Vice-présidente principale,
Ressources humaines, Leadership
et Développement organisationnel
Groupe CGI inc.
Montréal



VICE-PRÉSIDENT
Michael Novak
Vice-président directeur,
bureau du président
Groupe SNC-Lavalin inc.
Montréal



SECRÉTAIRE-TRESORIER
Jean-Yves Baril
Président
Marcel Baril Itée
Rouyn-Noranda



MEMBRE
Pierre-Luc Desgagné
Directeur principal, planification
stratégique et relations
gouvernementales
Hydro-Québec
Montréal



MEMBRE
Pierre-Marc Tremblay
Président et chef de la direction
Restaurants Pacini inc.
La Prairie

Roch L. Dubé : nouveau président du conseil d'administration



De gauche à droite : Françoise Bertrand,
Richard Côté, Roch L. Dubé.

Le Congrès était également l'occasion de renouveler le conseil d'administration et le bureau de direction de la FCCQ. En 2008, Roch L. Dubé assumera la présidence du conseil d'administration de la FCCQ. Natif de Baie-Comeau, Roch L. Dubé est président de Bell Alliant, Québec et Ontario, depuis janvier 2008. Il a auparavant occupé divers postes clés au sein de la haute direction de Bell Alliant et du groupe Bell Nordiq, dont ceux de président et chef de la direction du Groupe Bell Nordiq inc., de 2003 à 2007. Avant de ce joindre à cette organisation, M. Dubé a été président de Télécom Alliant ainsi que président et chef de la direction de Connexim. Il était premier vice-président de la FCCQ en 2007-2008. Richard Côté occupera le siège de président sortant.

Résolutions de l'Assemblée générale : Travailleurs autonomes, microentreprises et recyclage

Lors de l'Assemblée générale de la FCCQ, tenue en marge du congrès annuel, les participants ont adopté deux résolutions, l'une touchant les travailleurs autonomes et l'autre, l'environnement.

En effet, sur la proposition de la Chambre de commerce de Rivière-du-Loup, l'Assemblée générale a décidé d'évaluer la pertinence de mettre sur pied un comité ad hoc afin d'évaluer les problèmes fiscaux, juridiques et administratifs des travailleurs autonomes et des propriétaires de microentreprises, et d'appuyer les chambres locales dans la défense des intérêts des travailleurs autonomes.

Le travail autonome est une voie de plus en plus empruntée par plusieurs travailleurs. Ils constituent, sur le plan de la fiscalité et du paiement en taxes, cotisations et impôts, la tranche de travailleurs la moins coûteuse et la plus rentable pour le système économique actuel. La Chambre de commerce de Rivière-du-Loup estime toutefois que ces travailleurs sont ceux que l'on discrimine le plus et qui ont le moins accès aux services et aux programmes gouvernementaux comme à la plus faible protection socioéconomique collective.

Ici, on recycle !

La région du Centre-du-Québec est historiquement la région la plus novatrice en matière de gestion des matières résiduelles. Cela n'est pas le fruit du hasard puisque, dans cette région, tous les acteurs économiques, politiques et sociaux se sont concertés pour qu'il en soit ainsi.

Les chambres de commerce du Centre-du-Québec croient que les institutions, commerces et industries (ICI) seront de plus en plus sollicités par la Politique québécoise sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008 en vertu du principe d'action des 3RV (réduction-réemploi-recyclage et valorisation), qui assure un taux de mise en valeur pour chaque type de matière résiduelle. Cela entraînera vraisemblablement une augmentation du volume et de la quantité de matières à recycler, provoquant une croissance de l'industrie du recyclage, de la récupération et de la mise en valeur.

C'est pourquoi l'Assemblée générale a entériné la demande de ces chambres afin que la FCCQ fasse toutes les représentations nécessaires auprès des instances gouvernementales afin qu'elles développent des mesures incitatives favorisant la gestion des matières résiduelles en faveur de l'industrie. On veut également examiner l'occasion pour le réseau des chambres de commerce du Québec d'être reconnu à titre de partenaire privilégié dans la mise en place des programmes de sensibilisation de RECYC-QUÉBEC auprès des entreprises.

Grâce à son vaste réseau de 162 chambres de commerce, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 40 000 entreprises et 100 000 gens d'affaires exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. La FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

L'*Exclusif* est le bulletin des membres de la FCCQ et est produit trois fois par année par le Service des communications de la Fédération des chambres de commerce du Québec. Pour toute question ou commentaire, veuillez écrire à info@fccq.ca.

L'*Exclusif* est disponible en tout temps sur le site Internet de la Fédération à l'adresse suivante : <http://fccq.ca/publications/bulletins-lexclusif.html>

555, boul. René-Lévesque Ouest, 19^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1B1
Téléphone : 514 844-9571 Télécopieur : 514 844-0226
Sans frais : 1 800 361-5019
Courriel : info@fccq.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2008
Bibliothèque et Archives Canada, 2008
ISSN 1195-6313



l'exclusif

Bulletin des membres de la FCCQ



Adoption de la Déclaration sur la compétitivité canadienne

En octobre dernier, à l'occasion du congrès annuel de la Fédération des chambres de commerce du Québec, organisé conjointement avec la Chambre de commerce du Canada en 2008, les chambres de commerce du Canada ont demandé aux gouvernements et aux gens d'affaires de miser sur la productivité de l'économie canadienne afin d'assurer la croissance de l'économie canadienne.

Selon les chambres de commerce du Canada, «le pays peut être un chef de file dans l'économie mondiale, mais il est nécessaire d'agir maintenant afin d'améliorer sa compétitivité et d'assurer un environnement économique solide et rentable qui bénéficiera à tous les Canadiens». La déclaration adoptée – une première dans l'histoire des chambres de commerce du Canada – propose plusieurs voies d'action pour garantir la croissance de l'économie canadienne dont :

- ▶ Les entreprises canadiennes sont déterminées à mener leurs activités dans un contexte intérieur propice à la croissance ainsi qu'à soutenir la concurrence sur le marché international. Il est nécessaire de créer un **marché canadien ouvert et efficace** sans barrières internes empêchant le commerce, l'investissement et la mobilité de la main-d'œuvre.
- ▶ Pour innover, les entreprises doivent être en mesure d'attirer des talents et du capital. Il est important d'établir un **régime fiscal concurrentiel** ayant un taux effectif marginal d'imposition réduit sur le capital et un faible impôt sur le revenu des particuliers.

Signée le 5 octobre 2008 à Québec par :

Chambre de commerce du Canada
Fédération des chambres de commerce du Québec
Alberta Chambers of Commerce
Baffin Regional Chamber of Commerce
British Columbia Chamber of Commerce
Chambres de commerce des provinces de l'Atlantique
Manitoba Chambers of Commerce
Northwest Territories Chamber of Commerce
Ontario Chamber of Commerce
Saskatchewan Chamber of Commerce
Yukon Chamber of Commerce

- ▶ Les entreprises comprennent parfaitement que la compétitivité économique et le succès du Canada sont directement liés à la force de notre relation avec les États-Unis. Encourager cette relation et assurer une **frontière sûre et compétitive** doivent demeurer dans les principales priorités internationales du gouvernement fédéral.
- ▶ Les **citoyens et leurs compétences** jouent un rôle important dans la productivité d'un pays et sont essentiels à la capacité de croissance et de réussite des entreprises. Les **politiques d'immigration** du Canada doivent être étroitement adaptées aux besoins du marché du travail; les processus de demande doivent être revus et simplifiés; et des normes d'agrément nationales et internationales pour évaluer les titres de compétence, les qualifications professionnelles et les certificats étrangers dans les professions réglementées doivent être développés.
- ▶ L'**acquisition de talents ainsi que le soutien à l'innovation** au sein du Canada sont cruciaux. Les entreprises canadiennes de toutes les tailles font face à des difficultés pour trouver des travailleurs qualifiés afin de croître et de prospérer. Cette situation complexe demande la prise de mesures, y compris l'accès aux études supérieures et aux possibilités d'apprentissage, les programmes de prestations de retraite et la mobilité de la main-d'œuvre, tout en respectant les ententes existantes avec certaines provinces.
- ▶ L'**infrastructure de qualité** est primordiale pour participer aux chaînes d'approvisionnement mondiales, en particulier aux fonctions de grande valeur de ces chaînes. Les entreprises ont besoin d'investissements stratégiques dans notre système de transport, y compris les portes d'entrée et les passages frontaliers du Canada. Cet investissement est fondamental pour notre prospérité économique : il permettra d'encourager le commerce, l'investissement et le tourisme.
- ▶ Les **petites et moyennes entreprises** constituent le pilier de l'économie canadienne, dont font partie la vaste majorité des entreprises du pays. Les lois et les programmes doivent être appropriés pour les grandes entreprises et les PME, ce qui leur permettra de prospérer, de croître au pays et de prendre de l'expansion à l'échelle internationale. Les PME ont besoin d'être encouragées pour continuer à croître et à profiter pleinement de toutes les nouvelles occasions d'affaires.

Les économies qui jouissent d'une concurrence solide entre les entreprises sont saines et dynamiques. Elles créent de bons emplois pour leurs citoyens. En fin de compte, relever le défi de la concurrence permettra aux entreprises canadiennes de s'adapter continuellement au marché mondial en rapide mutation et de demeurer des chefs de file sur la scène internationale, et ainsi assurer l'avenir du Canada.



Le congrès en photos

C'est du 3 au 6 octobre dernier, à Québec, que la Fédération des chambres de commerce du Québec a tenu son congrès annuel et ce pour une première fois, conjointement avec la Chambre de commerce du Canada. Plus de 600 dirigeants des chambres de commerce nationales, provinciales, territoriales et régionales se sont réunis afin de participer à nombreuses activités et conférences.



Gala de clôture

Le dimanche 5 octobre

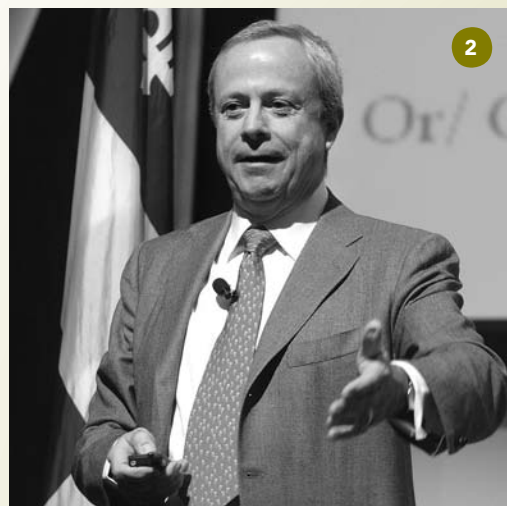
La FCCQ a tenu à souligner la contribution exceptionnelle des permanents et des bénévoles membres de son vaste réseau de 162 chambres de commerce en leur remettant plusieurs prix.

Le samedi 4 octobre

PLÉNIÈRES, ATELIERS ET CONFÉRENCES

Tout au long de la fin de semaine, les congressistes ont participé à une multitude d'ateliers touchant directement leurs intérêts, notamment sur la concurrence, la fiscalité, la main-d'œuvre, les défis des PME et du secteur manufacturier, pour ne nommer qu'eux !

Ils ont aussi eu la chance d'entendre plusieurs conférenciers prestigieux tels que David Allen (auteur du best-seller *Getting Things Done*); Pierre Lafontaine (chef de la direction de Natation Canada); et d'assister au débat politique qui se tenait dans le contexte des élections fédérales.



1 Les congressistes participent en grand nombre aux nombreux ateliers offerts.

2 M. David Allen, conférencier et auteur de *Getting Things Done*.

3 Le premier ministre du Québec s'adresse aux chambres de commerce.

DÉBAT POLITIQUE

4 De gauche à droite : Paul Crête, Bloc québécois; Guy Caron, Nouveau Parti démocratique; Jim Prentis, Parti conservateur du Canada; Gilbert Lavoie, Le Soleil, animateur; John McCullen, Parti libéral du Canada; Garry Caldwell, Parti vert du Canada.

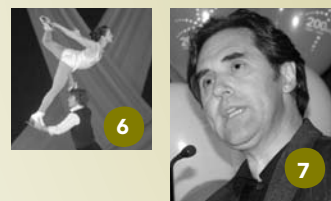
SPECTACLE DE CLÔTURE DU GALA

5 Les congressistes ont été nombreux à prendre d'assaut le plancher de danse lorsque Martin Fontaine et le Groovy Good Times Band ont fait vibrer la salle aux accords de musique rock et populaire. De quoi plaire à tous !



SOIRÉE DE CÉLÉBRATION DU 200^e ANNIVERSAIRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE QUÉBEC

6 À l'occasion du bicentenaire de la Chambre de commerce de Québec, le président Christian Goulet a reçu, le samedi 4 octobre, plus de 800 convives de Québec et du congrès pour le grand spectacle du 200^e anniversaire de la CCQ.

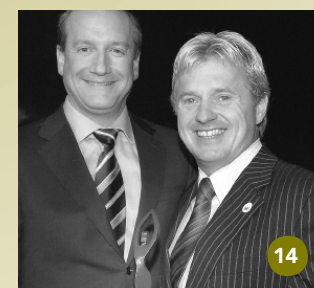


7 Le président de la CCQ, M. Christian Goulet.

CORRIDORS DE COMMERCE

8 L'entente de partenariat entre la Fédération et la Business and Industry Association of New Hampshire a été officialisée dans le cadre de l'atelier sur les corridors de commerce.

De gauche à droite : Raymond Marcil, MDEIE; Françoise Bertrand, présidente et directrice générale de la FCCQ; Jean Couture, conseiller spécial, bureau du sous-ministre du MTQ; France Dionne, Déléguée à la Délégation du Québec à Boston; Jim Roche, président de la Business and Industry Association of New Hampshire's State Chamber of Commerce et Joseph J. Bevilacqua, président et chef de la direction de la Merimack Valley Chamber of commerce.



CHAMBRE DE COMMERCE DE L'ANNÉE

9 CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA RIVE-SUD

Cette chambre de commerce s'est distinguée par sa capacité à diversifier ses actions pour toucher le plus grand nombre. Elle a notamment développé plusieurs initiatives originales pour soutenir la relève entrepreneuriale. Elle a également assuré la coordination de différents projets pour favoriser l'insertion des jeunes au travail dans des entreprises de sa région. Plus de 200 jeunes ont ainsi bénéficié de son soutien.

De gauche à droite : Richard Côté, Lise Caza, Madeleine Sainte-Marie, Bernard Grandmont, Michel Labbé.

HOMMAGES AU BÉNÉVOLAT

10 MONSIEUR MICHEL FECTEAU, DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU HAUT-RICHELIEU

Monsieur Fecteau est membre actif de la Chambre de commerce du Haut-Richelieu. Il y a occupé plusieurs postes, dont celui de président. Son engagement sans relâche est d'ailleurs un élément important dans la réussite de cette chambre. Il participe à de nombreuses activités caritatives, dont un regroupement de personnes handicapées et la fondation de l'hôpital de sa région.

De gauche à droite : Roch L. Dubé et Michel Fecteau.

11 MONSIEUR JEAN-GUY PARENT, DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA RIVE-SUD

Monsieur Parent œuvre au sein de la chambre de commerce de sa localité depuis plus de trente ans. Son engagement touche également les domaines communautaire et culturel. Il travaille dans de nombreuses organisations caritatives et à la Fondation de l'Orchestre symphonique de Longueuil, qu'il a mise sur pied. Il a récemment été nommé président du Bureau des gouverneurs de la Fondation de l'Hôpital Pierre-Boucher.

De gauche à droite : Roch L. Dubé et Jean-Guy Parent.

RECONNAISSANCES SPÉCIALES À TITRE D'ADMINISTRATEUR

12 MONSIEUR PATRICE SIMARD, ANCIEN PRÉSIDENT DE LA FCCQ

La Reconnaissance spéciale à titre d'administrateur exceptionnel dans le mouvement des chambres de commerce récompense la disponibilité, le dévouement et le grand engagement d'un administrateur. Monsieur Patrice Simard est reconnu pour son engagement de plus de 35 ans dans le mouvement des chambres de commerce. Il a assuré la présidence de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain en 1995-1996 et celle de la Chambre de commerce de Sherbrooke en 1983-1984. Il est membre du conseil d'administration de la FCCQ depuis 2002. Il est également administrateur de la Chambre de commerce du Canada.

De gauche à droite : Patrick Simard et Françoise Bertrand.

13 MONSIEUR SEAN FINN, ANCIEN PRÉSIDENT DE LA CCC ET DE LA FCCQ

Monsieur Finn a été membre du conseil d'administration de la FCCQ de 1998 à 2007. Il a été président de la FCCQ en 2002-2003 et président de la Chambre de commerce du Canada en 2006-2007. Sean Finn est premier vice-président Affaires publiques, chef de la direction des Affaires juridiques et secrétaire général du CN. À ce titre, il assume la direction de tout un éventail de dossiers juridiques, publics, gouvernementaux et réglementaires. La contribution de Sean Finn aux chambres de commerce du Canada a été exceptionnelle. On lui doit notamment la mise sur pied du programme d'accréditations des chambres de commerce.

De gauche à droite : Sean Finn et Françoise Bertrand.

PRIX JEAN-PAUL-LÉTOURNEAUX

14 MONSIEUR DANIEL DESJARDINS, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

Ce prix reconnaît le travail exceptionnel d'un dirigeant d'une chambre de commerce. Monsieur Desjardins dirige depuis 2000 la Chambre de commerce de Sainte-Agathe-des-Monts. Présent dans tous les milieux, il bénéficie d'une grande visibilité et détient une position stratégique auprès des instances décisionnelles, tant politiques que d'affaires. Son esprit d'initiative et son leadership ont mené à la création d'une chambre de commerce régionale regroupant plusieurs localités.

De gauche à droite : Richard Payette et Daniel Desjardins.